

Observatoire des quartiers



pilote

Cyril
Gabion
04 77 92 87 97

■ objectifs

Suivre l'évolution de la situation des quartiers de manière à anticiper les phénomènes de valorisation / dévalorisation et d'en tirer les enseignements nécessaires à l'ajustement des actions des partenaires du dispositif. Sur la Ville de Saint-Etienne, l'ensemble des quartiers sont suivis ; sur Saint-Etienne Métropole, seuls les quartiers inscrits au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) sont observés.

■ partenaires

Saint-Etienne Métropole, Ville de Saint-Etienne, Préfecture, bailleurs sociaux, CAF, CETAF-CES-CPAM, Conseil général, DDT, INSEE, Pôle Emploi, Police Nationale, Services de l'Education Nationale.

■ production

Fiches thématiques : CAF, revenus, CETAF, Police Nationale, habitat privé, habitat social, mobilité résidentielle, notes territoriales...

Analyses qualitatives complémentaires, thématiques (les nouvelles pratiques des jeunes) ou territoriales (ex réseaux sociaux dans le quartier du Soleil, diagnostic du quartier de Solaure-le Mont-la Jomayère...).

Réunions de restitution en comité de suivi, regroupant techniciens et élus de la Ville de Saint-Etienne ou de Saint-Etienne Métropole.

■ contenu

Démographie/logement : évolution, vacance, effectifs, revenus, mobilité...

Exclusion : Minima sociaux (RMI/RSA, AAH, API), bas revenus, Score Epices, demandeurs d'emploi, échec scolaire...

Sécurité : actes de délinquance.

■ données

Sources : CAF, CG42, Police Nationale, CETAF-CES-CPAM, INSEE, Rectorat, AMOS42, bailleurs sociaux.

Pérennité : 6 ans avec reconduction tacite.

■ périodicité

Ville de Saint-Etienne : recueil des données annuel, production de 3-4 notes par an
Saint-Etienne Métropole : recueil des données et réalisation de fiches quartiers/communes/agglomération annuelles.

■ emprise territoriale

Saint-Etienne : 47 quartiers.

Saint-Etienne Métropole : 30 quartiers inscrits au CUCS.

Observatoire des quartiers

emprise territoriale



■ connexion avec d'autres dispositifs d'observation

Observatoires sociaux des agglomérations de Grenoble et Lyon ; Club Régional de l'Observation Sociale.

■ transversalité

L'analyse des quartiers et de leurs évolutions exige une transversalité avec les transports urbains, les équipements et services, les activités économiques.

■ applications

Partage avec les équipes de terrain et les élus pour une meilleure connaissance des quartiers, nouvelles bases de réflexion sur la géographie prioritaire entre les collectivités et l'Etat.

■ perspectives

Saint-Etienne : développement de notes territoriales et fiches synthétiques de quartiers.

Saint-Etienne Métropole : lancement des premières analyses dès 2010.

■ dimension Urba³

Comparaison d'indicateurs clés et disponibles sur les 3 agglomérations de Rhône-Alpes.

Juin 2010

Observatoire des quartiers

epures
l'Agence d'urbanisme
de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
BP 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 9
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com - web : www.epures.com